

Rapport sur un plan européen de relance économique

2008/2334(INI) - 10/03/2009

Le Conseil a adopté un document exposant les questions clés, qui trace les grandes lignes des principaux objectifs politiques à fixer pour 2009 en ce qui concerne les affaires économiques et financières (ECOFIN) et qui sera soumis au Conseil européen lors de sa réunion de printemps (voir document [6784/1/09 REV 1](#)).

Le document expose en particulier les questions clés suivantes:

- marchés financiers: les moyens de stabiliser les marchés et d'en rétablir le fonctionnement à court terme et les moyens de mettre en place une gouvernance financière mondiale à plus long terme;
- Plan européen pour la relance économique: mise en œuvre des plans de relance budgétaire;
- finances publiques: conséquences des politiques budgétaires expansionnistes dans les États membres et moyens de garantir des politiques budgétaires et macroéconomiques viables.

Dans le contexte de la crise économique et financière, il est prévu que le Conseil européen:

- fasse le point sur les progrès réalisés pour renforcer la stabilité, la supervision et la transparence des marchés financiers et envisage des mesures complémentaires, notamment à la lumière de l'analyse et des propositions de la Commission, basées sur les recommandations que devrait formuler le groupe de réflexion de haut niveau présidé par Jacques de Larosière;
 - évalue la mise en œuvre du Plan européen pour la relance économique approuvé en décembre;
 - réaffirme l'engagement des États membres à revenir dès que possible à une situation budgétaire viable;
-
- insiste sur la nécessité accrue de progresser davantage dans la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi;
 - souligne la détermination des États membres à respecter les principes du marché unique de l'UE;
 - définisse la position de l'UE pour ce qui est du Sommet du G20 qui se tiendra le 2 avril 2009 à Londres.